



© Victor Tonelli

LA LOI DES PRODIGES

(ou la réforme Goutard)

seul en scène
croix-rousse.com

François de Brauer écriture et interprétation

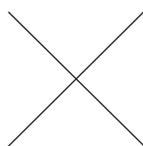
02 › 04 octobre 2019

contact

Astrid Laporte

04 72 07 49 43

a.laporte@croix-rousse.com



LA LOI DES PRODIGES

(ou la réforme Goutard)

seul en scène

François de Brauer

GÉNÉRIQUE

écriture et interprétation

François de Brauer

collaboration artistique

Louis Arene et Joséphine Serre

lumières

François Menou

costumes

Christelle André

photos

Hugo Mechri et Victor Tonelli

production

Compagnie des Petites Heures

remerciements

Jean-Michel Ribes et le Théâtre du Rond-Point, Véronique Deshaires et le Théâtre de l'Atelier, Théâtre Firmin Gémier/la Piscine – Chatenay Malabry, Martine Spangaro et le Théâtre du Petit Louvre – Avignon, le J.T.N., La MC 93 – Bobigny, Clément Poirée et le Théâtre de la Tempête

DATES ET HORAIRES

02 › 04 octobre

mercredi 02 › 20h

jeudi 03 › 20h

vendredi 04 › 20h

durée 1h40

RENDEZ-VOUS

bord de scène **jeudi 03 octobre**

à l'issue de la représentation

ESPACE PRESSE

croix-rousse.com

téléchargez dossiers et photos HD

identifiant & mot de passe : pressetxr



Théâtre de la Croix-Rousse / Place Joannès-Ambre / 69004 Lyon

infos@croix-rousse.com / tél 04 72 07 49 50 / fax 04 72 07 49 51

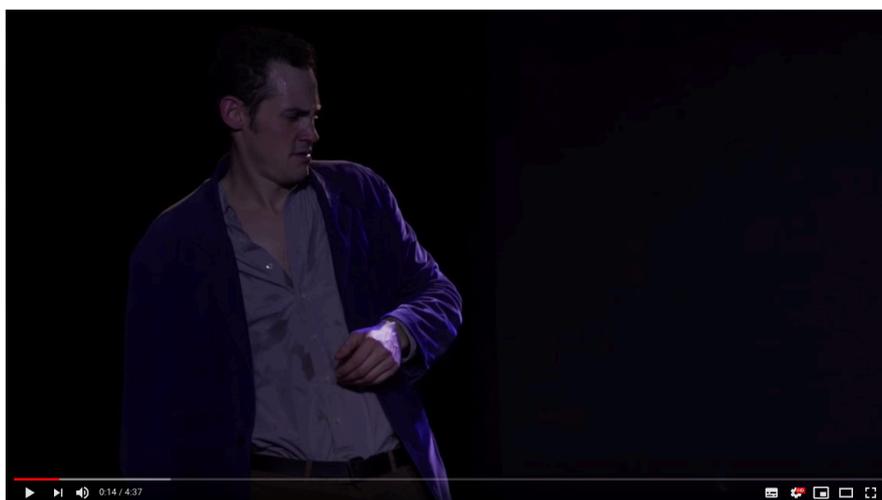
Le Théâtre de la Croix-Rousse, association loi 1901, est conventionné par la Ville de Lyon, la Direction Régionale des Affaires Culturelles Auvergne-Rhône-Alpes, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et subventionné par la Métropole de Lyon.

Licences d'entrepreneur de spectacles 1-1054499, 2-1054500, 3-1054505.

Siret n° 313 915 019 00050. APE 9001Z.

LA LOI DES PRODIGES (ou la réforme Goutard) seul en scène François de Brauer

Vous avez découvert François de Brauer à La Croix-Rousse dans *Richard II* en 2018, dans le rôle d'Henry Bolingbroke. Artiste touche-à-tout et amateur de défi, le voici cette saison dans un seul en scène jubilatoire où il interprète une vingtaine de personnages qu'il a composé à partir de nombreuses heures d'improvisation. Parmi eux, le député Rémi Goutard qui souhaite éradiquer l'art et les artistes. Une comédie de l'absurde où le rire vient pointer une réflexion morale et politique à découvrir **au Théâtre de la Croix-Rousse en ouverture de saison, du 02 au 04 octobre.**



[extrait du spectacle](#)



[interview François de Brauer](#)

LA LOI DES PRODIGES

(ou la réforme Goutard)

seul en scène

François de Brauer

note d'intention

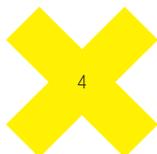
« seul en scène pour une épopée foisonnante »

« Je souhaitais depuis longtemps me confronter au seul en scène, goûter à cette liberté et à ce risque. Après plusieurs années de travail en troupe sur des œuvres de répertoire, je ressentais le besoin de retrouver mes premières intuitions de théâtre, celles qui m'avaient amenées, adolescent, à pratiquer les matchs d'improvisation. Je voulais me réapproprier ces outils qui sont aussi ceux du jeu masqué, découvert plus tard au conservatoire : le plateau nu, le mime et la composition de personnages.

Un désir d'écriture fictionnelle me poursuivait également depuis longtemps et j'ai compris, en exerçant le métier d'acteur, que chez moi la pulsion de jeu était première dans l'acte d'écriture. Alors j'ai improvisé, devant une caméra, dès qu'une idée de situation ou de personnage pointait. J'ai improvisé partout : dans mon salon, dans les chambres d'hôtel, en tournée, dans les loges et (parfois !) dans une salle de répétition. Au fur et à mesure, je retranscrivais les improvisations qui me semblaient les plus pertinentes et les arrangeais en scènes, en me refusant, dans un premier temps, à chercher ce qu'elles pourraient raconter ensemble. Je guettais, parmi tous ces personnages, un héros dont les aventures se déploieraient sur une longue tranche de vie. Mon intention était épique, conscient qu'une épopée foisonnante serait sublimée par l'impression un peu dérisoire que suscite la solitude d'un acteur sur le plateau.

Face à l'actualité et au fil de mes improvisations, l'idée de raconter l'histoire d'un homme politique et de son insensibilité totale à l'art s'est révélée. En défendant ce postulat jusqu'à l'absurde, je restais sur le terrain du burlesque et plaçais au cœur de la pièce, le débat sur « l'utilité des artistes ». De plus, pour que la radicalité de mon héros ne soit pas trop facilement condamnable, je décidais de lui créer un adversaire aussi extrême, qui incarnerait ce qu'on peut imaginer de plus détestable chez un artiste.

Mes collaborateurs Louis Arene et Joséphine Serre ont beaucoup contribué à mûrir ces idées et m'ont accompagné dans toutes les étapes de la création. »



LA LOI DES PRODIGES

(ou la réforme Goutard)

seul en scène

François de Brauer

note d'intention (suite)

J'avais donc une thématique et de la matière improvisée, il me fallait maintenant construire mon histoire. Petit à petit, la structure s'est affirmée autour de cinq séquences chronologiques entrecoupées d'interviews de certains personnages de la pièce, qui donnent une impression d'existence réelle au héros.

La dramaturgie de la pièce a ensuite été enrichie par l'étude de méthodes scénaristiques. Faire ce lien avec le cinéma m'est apparu nécessaire car les codes de jeu dont je m'inspirais pour improviser permettent d'entraîner le spectateur dans une multitude de décors sur une période de temps restreinte: une illusion que le cinéma, grâce à sa technique, s'est largement appropriée, laissant le théâtre naturaliste un peu démuné. Mais souvenons-nous que le théâtre élisabéthain ne s'empêchait aucun déplacement dans l'espace, il figurait le décor grâce à des dessins (un château, une forêt...) sur des planches de bois pour que les spectateurs puissent situer l'action. Cette figuration est l'essence du théâtre car, ce que le cinéma ne permet pas, c'est de laisser à chacun le loisir d'imaginer son propre château. Le théâtre doit aujourd'hui nécessairement composer avec un très riche imaginaire cinématographique dont j'ai souhaité tirer profit, tout en usant d'artifices absolument théâtraux. Une pièce de théâtre aux allures de scénario improvisé, voilà la forme qu'a pris ce seul en scène, à moins que ce ne soit l'inverse.»

François de Brauer



LA LOI DES PRODIGES (ou la réforme Goutard) seul en scène François de Brauer



© Victor Tonelli



© Hugo Mechri



© Victor Tonelli

LA LOI DES PRODIGES

(ou la réforme Goutard)

seul en scène

François de Brauer

François de Brauer

auteur, interprète

Adolescent, il fait ses premiers pas sur scène dans le cadre des matchs d'improvisation. Il est formé ensuite dans la Classe Libre du Cours Florent par Michel Fau et Jean-Pierre Garnier entre autres, puis au Conservatoire National Supérieur d'Art Dramatique de Paris par Alain Françon, Dominique Valadié, Gérard Desarthe, Yann-Joël Collin, Philippe Garrel... Au théâtre, il joue sous la direction de Guillaume Severac-Schmitz (*Richard II* de Shakespeare), Michel Didym (*Le Malade imaginaire* de Molière), Julia Vedit (*Illusions* d'Ivan Viripaev), Marc Paquien (*La Locandiera* de Goldoni et *Les Femmes savantes* de Molière), Clément Poirée (*Beaucoup de bruit pour rien* et *La Nuit des Rois* de Shakespeare), Volodia Serre (*Les Trois Sœurs* de Tchekhov), Sara Llorca (*Théâtre à la campagne* de David Lescot et *Les Deux Nobles Cousins* de Shakespeare et Fletcher), avec le Théâtre Nomade (*La Dernière noce* écriture collective), Florence Guignolet (*La Vie parisienne* d'Offenbach), Thomas Bouvet (*La Ravissante ronde* de Werner Schwab), Maxime Kerzanet (*La Coupe et les lèvres* d'Alfred de Musset), Joséphine Serre (*L'Opéra du dragon* d'Heiner Müller), Grégory Montel (*Léonie est en avance* de Georges Feydeau), Cécile Arthus (*Le Chant du tournesol* d'Irina Dalle)... À l'écran, il travaille aux côtés de réalisateurs tels que Mabeye Deme (*Taureau fou* et *Le Dormeur du Val*), Marek Nurzynski (*Le Nouveau locataire*), Zoé Arene (*La Brèche*), Felix Olivier (*L'Appel du 18 juin*), Jean-Michel Ribes...

En dehors des plateaux, il collabore à l'écriture de plusieurs projets de théâtre et de cinéma, comme la pièce *L'Ascension de Jipé* par le Munstrum théâtre, le film *La Brèche* de Zoé Arene ou le film *Frérot* de Jean-Toussaint Bernard et Jonathan Cohen. Depuis 2016, il se consacre à la conception d'un programme court ainsi que dans l'écriture d'un premier long métrage. Il a également composé la musique de *Saltimbanque* de Dominique Chrystoulis et Estelle Bonnier-Bel Hadj et a collaboré à la mise en scène de *La Fleur à la bouche* de Pirandello, par Louis Arene, à la Comédie-Française.



